

## **Médiapart- le blog des jeunes isolés étrangers 20181107**

<https://blogs.mediapart.fr/jeunes-isoles-etrangers/blog/071118/le-quotidien-desastreux-des-mie-en-hotel-sous-la-protection-de-la-metropole-de-lyon>

# **Le quotidien désastreux des MIE en hôtel sous la protection de la Métropole de Lyon**

- 7 nov. 2018
- Par [Jeunes Isolés Etrangers](#)
- Blog : [Le blog de Jeunes Isolés Etrangers](#)

Dans le Rhône, les mineurs isolés étrangers sont "accueillis" - quand ils le sont ! - dans des conditions déplorables : hôtel, nourriture, vêtements, scolarisation, tout est problème !  
Témoignage d'une bénévole suivi d'un courrier de Nathalie Perrin-Gilbert, maire du 1er arrondissement lyonnais.

Sa minorité évaluée et reconnue, l'ado se retrouve à l'hôtel, au milieu d'autres jeunes étrangers, sans aucun encadrement, sans référent à qui demander conseil ou aide.

Il est laissé sans un centime. S'il possède un téléphone reçu en Italie, il ne peut le créditer et ne peut même pas joindre un service d'urgence si quoi que ce soit lui arrive, sans parler de ceux qui n'ont pas de téléphone. En cas d'urgence médicale la MEOMIE<sup>[1]</sup> n'est qu'exceptionnellement joignable par téléphone, même en semaine. Le week-end surtout, l'ado est à l'abandon total, sans aucun interlocuteur.

La MEOMIE n'ouvre que 3 jours par semaine dont deux demi-journées. Le jeune va là-bas espérant parler à son assistante sociale, mais le plus souvent, il doit revenir 2 à 3 fois, si toutefois elle n'est pas en congé ou en maladie. Celui qui n'a pas rendez-vous est prié d'attendre, sans être sûr d'être reçu.

L'ado vient demander des produits d'hygiène dont régulièrement le stock est rompu, et il reste sans savon ni shampoing parfois 2 semaines. Pour ses vêtements, il doit aller avec une fiche à l'entrepôt de l'Armée du salut pour espérer y dégotter 2 pantalons et 2 pulls d'occasion à 2 euros chacun, parfois obligé d'y retourner 2 ou 3 fois pour trouver sa taille. Quant aux slips et chaussettes, rien n'a été prévu. Ni vu ni connu si t'as pas de slip sous ton pantalon !

Quand, grâce à l'intervention d'associations, il arrive à obtenir une inscription scolaire, les difficultés continuent, il doit revenir plusieurs fois pour avoir des fournitures scolaires jamais complètes. Calculatrices, toujours aux objets absents !

Le jeune perd énormément de temps à venir chercher un papier, une signature, une orientation médicale, un bout de savon. Il doit par exemple venir chaque mois récupérer le papier qui lui permet de recharger sa carte TCL<sup>[2]</sup>.

Pour manger il se rend à l'Armée du salut où vont aussi tous les demandeurs d'asile. Il y vit les bousculades, les files d'attente, avec, pour certains, une telle crainte de se retrouver au milieu des conflits qu'ils ne vont plus y manger.

S'il a une rage de dents, de la fièvre ou des symptômes douloureux, l'ado doit se rendre à la MEOMIE, qui en boitant, qui plié en deux de douleur, qui très fiévreux, où il reçoit un plan pour se rendre aux urgences, seul. Impossible pour l'hôpital aussi d'arriver à contacter le responsable légal de l'ado.

Quand un jeune est en foyer avec un encadrement convenable il a un éducateur à qui s'adresser, que le problème soit médical ou autre, il a de l'argent de poche, il mange correctement et on lui organise des activités, on lui achète des vêtements neufs, il voit un dentiste et un médecin. Cette disparité de traitement, connue de tous les jeunes, est vécue par ceux en hôtel comme une grande injustice. Certains sont en hôtel depuis 8 mois. 8 mois au chaud, mais dans un dénuement complet.

Ces ados sont sans arrêt contraints d'aller mendier à l'ASE ce qui devrait leur revenir de droit. D'ailleurs, leur expression est : « j'ai gagné » un shampoing, « j'ai gagné » 2 stylos, un pantalon. Ils se sentent humiliés un peu plus chaque fois que l'institution censée les protéger répond « Je ne peux rien faire » ou « je n'ai pas le temps », ou « tu n'as pas le choix, tu dois accepter ». Ils sont désespérés de ne pas voir leur situation de mendiant cesser. Tout semble leur faire obstacle dans leur quête pour s'en sortir.

Le pire de tout, c'est que quand un jeune excédé de ne pas être entendu « pète » les plombs, l'ASE décide de fermer les portes et de ne recevoir personne pendant un, deux ou trois jours. Ces punitions collectives sont intolérables. On ne compte plus les interventions policières dans la cour de la MEOMIE parce qu'un jeune s'est énervé. Si la MEOMIE ne sait pas appeler les médecins quand un jeune est malade, elle sait appeler la police quand l'un d'eux se révolte.

Les associations tentent de pallier les manques en matière de besoins quotidiens. Elles procèdent à des accompagnements en lieu et place de l'ASE, accompagnement médical, scolaire, culturel à l'occasion, et soutien moral. En un an d'existence, le collectif AMIE (Accueil Mineurs Isolés Etrangers) a pu constater nombre de faits de maltraitances sur les jeunes qu'elles suivent. A se demander dans quel état de désespérance doivent être ceux qu'elles n'ont jamais croisés.

Sous la pression des dénonciations, et quelquefois d'actions juridiques faisant ressortir des abus particulièrement grossiers comme récemment pour un mineur souffrant d'une hépatite active logé avec 2 autres dans une même chambre d'hôtel, les responsables de la Métropole de Lyon et de l'ASE ont été obligés de reconnaître que le placement en hôtel n'est pas une forme de protection adéquate. Mais on attend toujours la création de places dans des foyers éducatifs où les MNA seraient traités comme tous les autres enfants ayant besoin d'une protection...

Une bénévole du collectif AMIE de Lyon.

Monsieur le Directeur,

Je vous écris au sujet d'un jeune, mineur non accompagné âgé de moins de 14 ans, mis à l'abri à l'hôtel par vos services le vendredi 12 octobre dernier, après une intervention le 9 octobre de son avocate auprès de l'avocat de la Métropole.

**Hier matin, jeudi 18 octobre, le mineur informait son avocate qu'il n'avait pu manger à l'Armée du Salut depuis le dimanche 14 octobre 2018 (soit 4 jours) dans la mesure où le document qu'il présente, et émanant de vos services, mentionne son nom de manière manuscrite et non dactylographiée.**

Le garçon s'est présenté à deux reprises auprès de la MEOMIE depuis le début de la semaine pour signaler cette anomalie, mais la personne de la sécurité lui a refusé l'accès à une assistante sociale, affirmant que "tout le monde est en réunion".

**Voyant le mineur affamé et affaibli, son avocate vous écrivait afin qu'une solution soit trouvée au plus vite pour que le jeune, pris en charge par vos services, puisse prendre ses repas à l'Armée du Salut.**

**Il apparaît ce soir que malgré ce signalement, le jeune n'a pas été contacté par vos services et n'a encore pas déjeuner ce midi.**

Je vous prie de recevoir l'expression de mes meilleures salutations,

Nathalie Perrin-Gilbert

Maire du 1er arrondissement

Conseillère de la Métropole

[\[1\]](#) Mission pour l'évaluation et l'orientation des MIE

[\[2\]](#) Transports en commun lyonnais

Le Club est l'espace de libre expression des abonnés de Mediapart. Ses contenus n'engagent pas la rédaction.